



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2020**



Photo : Brest Métropole (29) - Téléphérique

► **LA BANQUE QUI CHANGE DES BANQUES**

CAFL
La banque
des collectivités



“

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse se compose de 74 communes et de 135 000 habitants sur une superficie de 1 236 km². La collectivité affiche son objectif de solidarité territoriale notamment en direction des communes les moins favorisées. Dans un contexte contraint, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a adopté son budget primitif avec deux objectifs : assurer la relance et la transition écologique.

Trois raisons ont justifié l'adhésion de la CA3B à l'AFL : la première est budgétaire, nous sommes convaincus par le modèle de l'AFL dont la notation par essence liée à celle de l'Etat garantit des taux d'emprunt compétitifs ; la deuxième est prospective, si une nouvelle crise financière intervenait nous savons que contrairement aux banques classiques, l'AFL, qui ne prête qu'aux collectivités, demeurera une source de financements solide ; enfin, la troisième raison est la solidarité : plus l'AFL comptera de membres, plus elle sera robuste et attractive pour les investisseurs plus les communes modestes pourront bénéficier de ses services.

Par ailleurs, nous suivons aussi avec intérêt le travail de l'AFL en faveur de la finance durable.

Le projet phare du mandat est sans doute les travaux de requalification du camping et de la base de loisirs de la Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse. Mais l'agglomération a aussi pour projet de réhabiliter la Ferme de la Forêt à Saint-Trivier de Courtes, la poursuite du projet de voie verte « La Traverse » le long de l'ancienne ligne de chemin de fer ou encore l'inauguration du Conservatoire d'agglomération.”

M. Jean-François Debat - Président de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (01)

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (01) - Aménagement d'une piste cyclable

“La commune de Planzolles se situe sur le piémont ardéchois cévenol, où 139 habitants vivent toute l'année. En réflexion depuis plusieurs années et après plusieurs investissements réalisés, nous avons décidé de lancer un projet permettant de redynamiser le centre-bourg de la commune.

Pour ce faire, nous avons choisi de créer un espace de vie dédié à la rencontre, avec un bistrot auberge ainsi qu'un commerce avec un espace multiservices. De plus, compte tenu d'une réelle demande d'hébergement croissante, nous allons créer un gîte collectif accueillant au minimum 18 personnes. Ce projet va permettre de créer des emplois mais aussi de recréer du lien social en associant l'ensemble des générations dans la commune. Le projet étant fixé, les travaux ont pu débuter en mars 2020 et l'adhésion à l'AFL nous a permis de le financer.

**M. Christophe Deffreix
Maire de la commune de Planzolles (07)**



Commune de Planzolles (07)
Emplacement du futur gîte

”



Commune de Francueil (37)
Création de logements sociaux

“

Située à 31 km à l'est de Tours, la commune de Francueil compte aujourd'hui 1410 habitants. En 2020, nous avons décidé d'accélérer la démarche de refinancement de notre dette dont le taux moyen nous semblait particulièrement élevé. Nous avons fait connaissance avec l'AFL qui très vite nous a séduits non seulement par la qualité de ses propositions, mais aussi par la démarche et le suivi qui étaient proposés.

Aussi pour moi, être ambassadeur de l'AFL me donne la possibilité de faire connaître une banque encore peu répertoriée surtout dans mon département d'Indre et Loire et de proposer ma propre expérience en faisant part de la qualité de la démarche de l'AFL, du début de l'opération avec une analyse pertinente de la situation financière de la collectivité, puis des propositions de travail et de produits adaptés pour aller vers un suivi et un conseil dans le temps.

Nous avons comme projet en centre bourg une réserve de terrains d'environ 3 ha pour lesquels nous prévoyons une opération d'aménagement et de programmation dans le but d'un développement harmonieux de l'habitat et de la qualité de vie.”

M. Pierre Ehlinger - Maire de la commune de Francueil (37)

SOMMAIRE

ÉDITO	► P.4
LE MOT DES PRÉSIDENTS	► P.5
UNE BANQUE QUI INCARNE LES VALEURS DU MONDE LOCAL	► P.6
UN MODÈLE DE GOUVERNANCE UNIQUE	► P.8
LES TEMPS FORTS DE 2020	► P.10
UNE BANQUE EN CIRCUITS COURTS	► P.12
UNE BANQUE ENGAGÉE EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT TOUJOURS PLUS DURABLE DES TERRITOIRES	► P.14
UNE BANQUE QUI INCARNE LA FINANCE DURABLE	► P.16
UNE BANQUE QUI MUTUALISE L'ACCÈS DES COLLECTIVITÉS AUX MARCHÉS FINANCIERS	► P.18
UNE ENTREPRISE SOUCIEUSE DE SON IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	► P.20
UNE BANQUE QUI AFFICHE UN ÉQUILIBRE FINANCIER	► P.22

ÉDITO

L'année 2020 demeurera une année historique à bien des égards pour les collectivités locales et pour l'AFL, la banque qu'elles ont créée. Marqué par la crise sanitaire de la Covid-19, le monde local a été bouleversé dans ses priorités et dans son fonctionnement. L'AFL s'est efforcée d'adapter au plus vite son organisation pour poursuivre sa mission : celle de répondre aux besoins de ses collectivités membres.

Dans ce contexte extrêmement difficile pour chacun d'entre nous, nous retiendrons trois faits marquants pour l'AFL :

Le premier est le fait d'avoir poussé un cran plus loin le caractère responsable et durable inhérent à notre modèle et pensé comme tel depuis sa création. Intégration dans les statuts de la raison d'être de l'entreprise, validation de valeurs, développement de nouveaux cercles de dialogue avec nos actionnaires, première émission d'obligations durables, renforcement de l'exemplarité de l'AFL en tant qu'entreprise (télétravail, mobilités douces, déconnexion professionnelle, égalité femmes-hommes, signature électronique des documents...), les chantiers ont été nombreux pour asseoir encore davantage la responsabilité sociétale de l'AFL, présente depuis l'origine.

Le second est le fait d'atteindre l'équilibre financier dans le bilan de l'AFL. L'activité a été soutenue en 2020 : 59 nouveaux membres, 1 milliard d'euros de crédits octroyés sur l'année, plus d'1 milliard d'euros levé sur les marchés dans de très bonnes conditions, 203 millions d'euros d'apports en capital votés par les collectivités actionnaires... la banque des collectivités s'ancre toujours plus dans le paysage du financement de l'investissement public local.

Le troisième est la poursuite du développement de l'AFL grâce à l'élargissement de la base d'actionnaires permis par la loi « Engagement et Proximité » et la publication du décret afférent en mai 2020. L'AFL a pu intégrer des premiers syndicats mixtes et intercommunaux, 6 au total sur l'année 2020 dont Tisséo, le syndicat des mobilités de l'agglomération toulousaine. Cela offre désormais de nouvelles perspectives de financement aux collectivités qui ont organisé certaines de leurs compétences sous la forme de syndicats et demain à l'ensemble des établissements publics locaux.

Alors que le contexte sanitaire est synonyme d'incertitudes à l'échelle locale, les collectivités membres peuvent plus que jamais compter sur la banque qu'elles ont créée pour les accompagner dans la relance économique de leur territoire.



Olivier Landel,
Directeur général
de l'AFL-ST



Yves Millardet,
Président du
directoire
de l'AFL

LE MOT, DES PRÉSIDENTS

La crise sanitaire que nous traversons depuis le début de l'année 2020 a profondément impacté ce qui fait l'essence de nos territoires : la vie quotidienne de nos concitoyens, notre tissu économique, social et culturel local, mais aussi l'organisation des services publics et de la vie démocratique locale, notamment avec le report des élections municipales.

Dans ce contexte, nos collectivités ont maintenu le cap. Assumant l'impact quotidien de la crise sanitaire jusqu'à la campagne de vaccination mais aussi la nécessaire relance économique par l'investissement.

Cette situation a eu un impact différencié sur les finances des collectivités locales. Baisse de recettes, hausse des dépenses, report d'investissements, évolution de trésorerie, chaque collectivité a fait face à des imprévus au cours de l'année mais, nous, représentants du monde local avons su nous montrer résilients.

Avec une enveloppe d'1,5 milliard d'euros de prêts sur 12 mois proposée aux membres, l'Agence France Locale a su répondre aux attentes des collectivités, que ce soit pour des besoins de court terme comme à plus long terme.

Devenue également partenaire de l'ANCT, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, notre banque est de ce fait un acteur majeur en matière de financement dans les différents programmes nationaux et les contrats de relance et de transition écologique.

La transition écologique, justement, qui est au cœur des préoccupations des collectivités, peut désormais être refinancée de manière durable à travers les emprunts spécifiques que l'AFL propose à ses membres dans un process innovant et peu contraignant pour les collectivités.

N'oublions jamais la raison d'être de l'AFL que nous avons intégré à nos statuts : « incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ». L'activité de l'AFL a bel et bien vocation à optimiser la dépense publique afin d'offrir plus de services publics aux habitants, pour le même coût. Et nous y parvenons chaque jour un peu plus 5 ans après le début de l'activité de notre établissement.

Sacha Briand, Vice-président de Toulouse Métropole chargé des finances, Président du Conseil de surveillance de l'AFL depuis septembre 2020.

Jacques Pélissard, Président du Conseil d'administration de l'AFL-ST jusqu'en mars 2021, Président d'honneur de l'AFL.

”

Jacques Pélissard

La création de l'AFL fut un combat politique très important que j'ai mené en tant que Président de l'AMF avec l'ensemble des présidents d'associations d'élus locaux, et c'est un honneur d'avoir contribué, pendant plusieurs années, à la défense des intérêts des collectivités locales françaises en présidant cette banque qui est la leur. Je suis très heureux aujourd'hui de passer le flambeau à une élue qui partage ces convictions ».

Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST depuis mars 2021.

Je suis honorée de cette nomination et de la confiance accordée par les membres du Conseil. Plus que jamais dans ce contexte, l'AFL incarne la rénovation de l'action publique, la solidarité entre les collectivités et constitue un authentique outil de décentralisation ; sa structuration juridique lui permet d'être performante sur les marchés, tout en fournissant les éléments de sécurisation nécessaire à une gestion saine et transparente. Je suis fière de pouvoir participer à ses développements et rayonnements, en ma qualité de Présidente. »



UNE BANQUE QUI INCARNE LES VALEURS DU MONDE LOCAL

Banque publique de développement, l'AFL a la particularité d'avoir été créée par et pour les collectivités locales, dans une logique coopérative qui a puisé son inspiration dans les pays nordiques. Les collectivités en sont les uniques actionnaires, les uniques bénéficiaires et les uniques garantes.

LA RAISON D'ÊTRE DE L'AFL

Cette raison d'être reflète l'ADN du Groupe AFL :

« *Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants.* »

Cette raison d'être s'est accompagnée d'un manifeste initié par les collectivités locales actionnaires visant à traduire par des mots cet ADN :

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation.

Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics.

Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence.

Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes Régions comme aux plus petites Communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin.

À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants.

Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable.

Nous sommes l'Agence France Locale. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

A l'AFL, les collectivités sont non seulement actionnaires mais ambassadrices du modèle. Une douzaine de collectivités (une par Région) se sont ainsi portées volontaires pour se faire le porte-voix du modèle de l'AFL à l'échelle de leur Région !

En décembre 2020, le Conseil d'administration de l'AFL-ST a sélectionné trois valeurs qui doivent permettre d'ancrer l'identité de l'AFL et de guider ses activités. Ces valeurs sont les suivantes :

EXPERTISE

Offrir aux collectivités une expertise fine sur les marchés financiers et les activités bancaires mais aussi sur les finances locales et en matière de gestion de leur dette.

DES ÉTUDES ET INTERVENTIONS FRÉQUENTES

- Etude sur la transition écologique avec l'INET
- Baromètre de la santé financière des collectivités
- Présentations de l'actualité des marchés financiers



SOLIDARITÉ

De la plus petite Commune à la grande Région, en zone rurale ou urbaine, en métropole ou en outre-mer, toutes les collectivités sont concernées et mutualisent leur accès à la ressource financière pour en optimiser le coût.

DES PARTENARIATS AVEC L'ENSEMBLE DES REPRESENTANTS DU MONDE LOCAL



TRANSPARENCE

En tant qu'actionnaires, les collectivités impulsent les orientations stratégiques du Groupe et ont accès en toute transparence aux informations qui concernent l'activité de leur banque.

UN DIALOGUE RÉGULIER AVEC LES ACTIONNAIRES

- Un premier séminaire des deux conseils en décembre 2020 pour échanger sur la stratégie de l'AFL à l'horizon 2030 ;
- Cinq réunions d'information et d'échange avec les 40 plus grands actionnaires ;
- Une réunion d'actualité avec l'ensemble des actionnaires en mai 2020.



UN MODÈLE DE GOUVERNANCE UNIQUE

La gouvernance du Groupe AFL s'appuie sur une structure à deux niveaux, assurant une séparation des pouvoirs entre l'établissement de crédit et sa maison-mère dans l'objectif de :

- Définir la stratégie et la mettre en œuvre – y compris la stratégie en matière de risque – la revoir régulièrement et surveiller cette mise en œuvre ;
- Prévenir les risques de conflits d'intérêt au sein des collectivités qui sont à la fois actionnaires et emprunteuses à travers une étanchéité.

L'AFL-ST : COMPAGNIE FINANCIÈRE

SON ACTIONNARIAT :

Propriété exclusive des collectivités membres, actionnaires ensemble à **100%** : Communes, Départements, Régions, Etablissements publics de coopération intercommunale (avec ou sans fiscalité propre) et Etablissements publics territoriaux.

SA MISSION :

- Promotion du Groupe AFL, notamment auprès de la sphère publique locale et représentation des intérêts des collectivités membres
- Gestion des adhésions au Groupe AFL
- Définition des grandes orientations stratégiques du Groupe AFL
- Pilotage du système de double garantie mis en place au sein du Groupe AFL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- 3** collèges
- 13** collectivités représentées

SA COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

Jacques Pélissard – Président jusqu'au 23/03/2021 – **Pia Imbs** depuis.
Sacha Briand – Vice-président depuis le 25/09/2020 – il succède à **Richard Brumm**

BLOC RÉGIONAL :

RÉGION PAYS DE LA LOIRE :

Laurent Dejoie - Vice-président en charge des finances

RÉGION OCCITANIE :

Claire Fita - Présidente de la Commission des finances

LA DIRECTION GÉNÉRALE :

BLOC DÉPARTEMENTAL :

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE :

Dominique Echaroux – Vice-président en charge des finances

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE :

Luc Berthoud – Président de la commission finances

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS :

Daniel Guiraud - Vice-président en charge des finances et de l'administration générale

BLOC COMMUNAL :

COMMUNE DE CONCHES-EN OUCHE :

Jérôme Pasco – Maire

COMMUNE DE GRENOBLE :

Hakim Sabri – Adjoint au maire en charge des finances

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY :

Pierre Boileau – Vice-président délégué aux finances

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE :

Michel Colin – Vice-président à l'évaluation des politiques publiques, aux contrôles financier et de gestion et assurances

MÉTROPOLE DE LYON :

Emeline Baume - Vice-présidente en charge de l'économie, emploi, commerce, numérique et commande publique jusqu'au 29/03/2021 – **Bertrand Artigny** depuis

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG :

Syamak Agha Babaei - Vice-président en charge du budget et des finances

COMMUNE DE ROQUEFORT-SUR-SOULZON :

jusqu'au 28/01/2021 - **Bernard Sirgue** - Maire

TOULOUSE MÉTROPOLE :

Dominique Faure première Vice-présidente en charge de l'économie, de l'innovation et de l'emploi

Olivier Landel – Directeur général

Yves Millardet – Directeur général délégué

L'AFL : ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT SPÉCIALISÉ

SON ACTIONNARIAT :

Détenue à plus de **99,99%** par La Société Territoriale

SA MISSION :

- Gestion opérationnelle du Groupe AFL
- Financement sur les marchés
- Octroi de crédits aux collectivités membres

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

- 11** personnalités qualifiées dont
- 6** administrateurs indépendants

SA COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

Sacha Briand – Président (depuis le 28/09/2020 – il succède à **Richard Brumm**)

Jacques Pélissard – Vice-président (jusqu'au 06/05/2021 – **Pia Imbs** depuis)

Sophie L'Hélias (depuis le 4/02/2021) – Présidente et fondatrice de LEADERXXCHANGE

Lars Andersson – Fondateur de Kommuninvest

Victoire Aubry – Membre du comité exécutif

d'Icade en charge des finances, du juridique et des systèmes d'information

François Drouin – Président d'ETIFINANCE

Nicolas Fourt – Directeur général délégué d'ACOFI Gestion

Mélanie Lamant – Directrice de la stratégie et de l'accompagnement des acteurs à l'ANRU jusqu'au 06/05/2021 – **Barbara Falk** depuis

Olivier Landel – Délégué général de France urbaine et directeur général de l'AFL-ST

Daniel Lebègue – Président d'honneur de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (jusqu'au 06/05/2021)

Rollon Mouchel-Blaisot – Préfet, Directeur du Programme national Action cœur de Ville

Carol Sirou – Présidente de Safinea Advisors LLC

LE DIRECTOIRE :

Yves Millardet – Président du Directoire

Ariane Chazel – Directrice engagements et risques

Thiébaut Julin – Directeur financier

Métropole de Lille (59)
Le patio du lycée hôtelier

LES TEMPS FORTS DE 2020



JANVIER

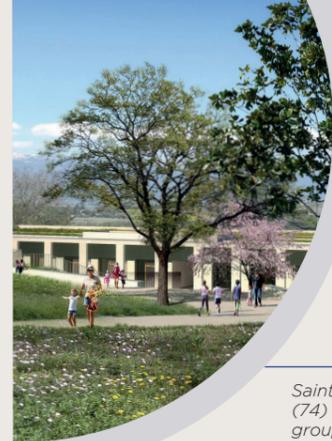
- L'AFL démarre sa sixième année d'activité avec **352 membres** et plus de **3 milliards d'euros de crédits octroyés** !

FEVRIER

- L'AFL renouvelle son partenariat avec l'Association des élèves administrateurs de l'INET.
- L'AFL intervient à la Journée d'actualité sur les finances locales organisée par le CNFPT dans le Rhône.

MARS

- L'AFL publie ses résultats annuels 2019 : l'activité et les résultats démontrent une nouvelle fois la solidité et l'attractivité de son modèle.
- Malgré la crise sanitaire, l'AFL adapte son organisation (100% télétravail des équipes) pour poursuivre son activité.
- L'AFL clôture sa 25e augmentation de capital qui officialise l'adhésion de 8 nouvelles collectivités dont la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en Bresse.



Saint-Julien-en-Genevois (74) - Réalisation d'un groupe scolaire

AVRIL

- L'AFL ouvre une enveloppe de prêts d'1,5 milliards d'euros sur 12 mois aux collectivités
- L'AFL a organisé 2 webinaires avec IDEALco, l'un portant sur les conséquences de la Covid-19 pour les finances locales, l'autre sur la crise des marchés financiers et le lien avec le financement des collectivités.

MAI

- La loi engagement et proximité élargit le périmètre des entités pouvant adhérer à l'AFL grâce à la publication du décret au Journal officiel le 11 mai 2020.
- L'AFL se dote d'une raison d'être et présente sa nouvelle identité visuelle.
- L'AFL-ST tient le 28 mai son Assemblée Générale à huis-clos ainsi qu'une réunion d'actualité en visioconférence avec l'ensemble des collectivités actionnaires.
- L'AFL lance avec les élèves administrateurs de l'INET une étude sur le financement de la transition écologique.

JUIN

- L'AFL accueille un premier syndicat intercommunal parmi ses membres : le syndicat intercommunal des Eaux de l'Euron Mortagne.
- La petite équipe de l'AFL déménage ! Elle prend ses quartiers dans de nouveaux locaux, toujours à Lyon, dont elle est propriétaire.

JUILLET - AOÛT

- L'AFL publie son premier baromètre de la santé financière des collectivités.
- L'AFL émet sa première obligation durable pour un montant de 500 millions d'euros : un véritable outil de la finance durable au service des investissements sociaux et environnementaux des collectivités.
- Les Départements de Loire-Atlantique et de l'Allier rejoignent l'AFL.
- L'AFL signe un premier partenariat avec l'ACCD'OM pour renforcer sa visibilité auprès des collectivités d'outre-mer.
- L'AFL octroie un prêt de 4,176 milliards de francs pacifiques (soit 35 millions d'euros) à la Polynésie française.
- Les solutions de financement de l'AFL sont désormais disponibles sur le site AidesTerritoires.

Ville de Nantes (44) (crédits : Guillaume Piolle)



SEPTEMBRE

- L'AFL publie ses résultats semestriels : elle franchit une étape majeure de sa construction en affichant un résultat brut d'exploitation à l'équilibre.
- Sacha Briand est nommé Président du Conseil de surveillance de l'AFL et Vice-président du Conseil d'administration.
- L'AFL renouvelle son partenariat avec le Master 2 Management des Opérations de Marché de l'Université de Lyon.

OCTOBRE

- L'AFL signe un premier partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).
- L'AFL signe une première convention de partenariat avec l'Association des petites villes de France (APVF).
- L'AFL intervient lors des Etats généraux de la relance économique en Ile-de-France organisés par son partenaire, l'AMIF.
- Pour la première fois, une souche obligatoire de l'AFL atteint le milliard d'euros en valeur.

NOVEMBRE

- L'APVF et l'AFL officialisent leur premier partenariat.
- L'AFL a signé son 1000e contrat de crédit et a dépassé les 4 milliards d'euros de prêts octroyés depuis le début de son activité en 2015.
- L'AFL a participé à la soirée partenaires de l'AATF, dont elle est partenaire, le 26 novembre 2020.

DECEMBRE

- L'AFL lance son premier partenariat avec le SNDGCT à l'occasion de deux webinaires organisés à destination des DGS et DGA adhérents.
- L'AFL participe aux ETS 2020 des 15 et 16 décembre organisés en format 100% digital, notamment à travers l'animation de 3 mini conférences.
- La Région Grand Est vote son adhésion à l'AFL.
- L'AFL achève l'année avec 59 nouvelles collectivités actionnaires dont trois nouveaux Départements : l'Allier, la Loire-Atlantique et le Calvados.





UNE BANQUE EN CIRCUIT COURT

Commune de Noyon (60) - Vue aérienne



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

• FONDS PROPRES :

• **203,2** millions de capital promis par les collectivités actionnaires.



• LE MARCHÉ OBLIGATAIRE :

• **5 MILLIARDS D'EUROS** levés sur les marchés financiers depuis 2015.

• **157** investisseurs différents depuis 2015.

• **1,13 MILLIARD D'EUROS** levé en 2020 dont 500 millions sous la forme d'obligations durables.

OÙ VA L'ARGENT ?

• Nos collectivités actionnaires au 31 décembre 2020 :

411 COLLECTIVITÉS

- 2 Régions
- 10 Départements
- 2 Collectivités d'Outre-mer
- 12 Métropoles
- 5 Communautés urbaines
- 23 Communautés d'agglomération
- 40 Communautés de communes
- 5 Établissements publics territoriaux
- 6 Syndicats mixtes et intercommunaux
- 306 communes

• **45 %** de la population française résidant dans une collectivités membre de l'AFL.

• **18%** poids des membres de l'AFL dans la dette publique locale au 31 décembre 2020.

Notre plus petit membre au 31 décembre 2020 :

Venezey (54) :
53 habitants.

Notre plus grand membre au 31 décembre 2020 :

Région Occitanie :
5,9 millions d'habitants.

1 MILLIARD € de crédits octroyés en 2020.

219 CONTRATS de crédit signés en 2020.

158 COLLECTIVITÉS ont emprunté auprès de l'AFL en 2020.

80% c'est la part des consultations dans lesquelles l'AFL est retenue en 2020.

4,3 MILLIARDS € de crédits octroyés depuis 2015.

40% de part de marché parmi les membres de l'AFL sur les financements 2020

Notre plus petit prêt en 2020 :
15 000€

Notre plus gros crédit en 2020 :
50 millions €

À QUOI SERT L'ARGENT ?

Une seule raison d'être :
« *Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants* »



Métropole de Grenoble (38)
Construction d'une centrale
de cogénération



UNE BANQUE ENGAGÉE EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT TOUJOURS PLUS DURABLE DES TERRITOIRES



Avec cette adhésion, le Département diversifie ses sources de financement, diminuant ainsi sa dépendance vis-à-vis des financeurs bancaires classiques dans une période où les incertitudes sont fortes. Notre Département va également avoir besoin de moyens conséquents pour à la fois encaisser le choc lié à la crise économique, mais aussi en amortir les effets au niveau du Département et des collectivités du territoire. Plus que jamais, la solidarité va être nécessaire pour sortir de cette crise par le haut, et le modèle de l'AFL nous semble répondre à cet enjeu."

M. Claude Riboulet,
Président du Conseil Départemental de l'Allier (03)

Département de l'Allier - Travaux du collège Jules Ferry de Montluçon (03)

"Nous menons actuellement un projet écologique important avec la mise aux normes de notre système d'assainissement collectif. Nous avons arrêté notre choix sur une station d'épuration plantée de roseaux, avec le soutien essentiel de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse qui nous assure des subventions à hauteur de 50%. Pour compléter ce financement, nous avons contracté deux emprunts auprès de l'AFL : l'un de 90 000€ sur 30 ans et l'autre sous forme d'un prêt relais de 2 ans.

Maire depuis quelques années désormais, j'avais déjà eu l'occasion d'évoquer l'AFL avec mes collègues. Si pour ce projet, nous avons entamé des démarches auprès de plusieurs établissements bancaires, l'AFL nous a apporté la réponse la plus pertinente avec un taux d'intérêt attractif et des conditions intéressantes. Nous avons également bénéficié d'un interlocuteur disponible, efficace et rigoureux. Des qualités qui nous ont motivées pour concrétiser un contrat durable.

Mme. Dominique Wederhake,
Maire de Vennezey (54)



Commune de Vennezey (54)
Eglise

"Nous avons décidé de construire une nouvelle usine de traitement nous garantissant des facilités d'accès et de surveillance du site mais aussi un plus grand respect des normes sanitaires en vigueur sur le plan de la qualité de l'eau. Pour financer la construction de notre nouvelle usine, nous avons choisi l'AFL car les taux proposés étaient intéressants et qu'il était important pour nous de travailler avec une banque qui appartient aux collectivités locales. En tant que premier Syndicat membre, je suis très satisfait de la réactivité avec laquelle notre projet a été traité et j'invite mes confrères à se faire leur propre avis en consultant l'AFL lors de leurs études de marché."

M. Nicolas Gérard,
Président du Syndicat intercommunal des eaux de l'Euron Mortagne (55)
► Premier syndicat à avoir adhéré à l'AFL



Commune de Bois-Guillaume (76) - Vue aérienne

Située au nord de la Métropole Rouen Normandie, Bois-Guillaume s'inscrit dans une démarche de transition écologique ambitieuse : rénovation énergétique des bâtiments, développement de l'agriculture urbaine, végétalisation des espaces publics...

La ville a également pour priorité de renforcer le vivre-ensemble et le partage. Ainsi, parmi ses grands projets pour

le mandat à venir : création d'une maison de l'enfance, création d'une halle de sport, aménagement d'un cœur de ville, création d'une ferme maraîchère, rénovation énergétique des bâtiments communaux... Le financement de ces investissements sera assuré par l'autofinancement, par des subventions d'équipement à solliciter auprès de partenaires externes, mais aussi par recours à l'emprunt.

Dans ce contexte, une adhésion à l'AFL présentait trois avantages principaux pour la Ville de Bois-Guillaume : une diversification du « tour de table » lors des appels de fonds de la Ville, soit une sécurité supplémentaire dans l'obtention de l'intégralité des financements nécessaires ; bénéficier des taux attractifs que l'AFL peut proposer à ses membres grâce à son modèle économique et enfin, pouvoir emprunter sur des périodes plus longues que ce que proposent habituellement les établissements de crédit traditionnels."

M. Théo Perez,
Maire de Bois-Guillaume (76)

"Bernay-Saint-Martin est une petite commune de 835 habitants. La volonté du Conseil municipal de s'inscrire dans une démarche écologique soutient nombre de ses projets. Nous avons souhaité développer les outils de la transition énergétique au niveau d'un ancien corps de ferme que nous avons acquis en 2016. Il s'agit de favoriser l'accès au logement écologique abordable, en contribuant à la réhabilitation d'un espace ancien.

Le projet de l'éco quartier « des mottes » programmé, il fallait réaliser un plan de financement autorisant la vente des parcelles à un prix peu élevé.

Le montage du budget prévisionnel impliquait le recours à l'emprunt et j'ai tout de suite pensé à l'AFL dont la présentation faite par M. Pelissard lors du Congrès des maires m'avait interpellée. Nous pouvions ainsi rejoindre et apporter notre petite pierre à l'édifice de cette banque « pas comme les autres », créée par et pour les collectivités. L'accueil et l'accompagnement qui nous furent réservés par l'AFL ont apaisé les craintes de certains élus, liées à cette démarche engageante mais politiquement en phase avec notre vision. Malgré la situation sanitaire complexe, l'action à distance, facilitatrice a permis de signer le contrat dans les délais et voir notre projet aboutir avec un taux d'intérêt des plus intéressants."

Mme. Annie Poinot Rivière,
Maire de Bernay-Saint-Martin (17)

Commune d'Entrepierrres (04) - Pont



"La Commune d'Entrepierrres regroupe un peu moins de 400 habitants, elle se situe en zone montagne.

La particularité de la commune est son étendue (environ 45 km², soit près de 27kms de route à entretenir), Dans cette situation, notre principal enjeu est de favoriser le bien-vivre ensemble au sein de la commune. Nous avons pris contact avec l'AFL en 2020 pour un emprunt visant à mener à bien l'aménagement du centre de la commune à travers la création d'une seconde classe au sein de l'école et la transformation d'un bâtiment en salle polyvalente. L'objectif est de renforcer le lieu de centralité de notre commune et d'attirer les habitants pour renforcer les liens sociaux. L'enjeu est également au terme des travaux de pouvoir accueillir sur un seul site, la soixantaine d'élèves dans deux classes au sein de l'école maternelle de la commune.

J'avais fait la connaissance de l'AFL dans le Journal des maires et le concept m'avait séduit. J'avais défendu auprès du conseil municipal le fait d'emprunter auprès d'un organisme qui appartient aux collectivités. Au moment de réaliser l'emprunt, l'offre de l'AFL était la plus intéressante ce qui a facilité la décision du conseil municipal. Nous avons par ailleurs été très bien accueillis, avec une véritable considération pour nos besoins, des réponses rapides à nos questions, une approche étape par étape, bien adaptée aux petites communes comme la nôtre."

M. Jean Philippe Barbut, Premier adjoint au maire d'Entrepierrres (04) délégué aux finances



UNE BANQUE QUI INCARNE LA FINANCE DURABLE

Pour la première fois, en 2020, l'AFL a donné à ses collectivités membres un accès à la finance durable grâce à une première émission d'obligations durables via un dispositif innovant.



Commune de Huningue (68)
Aménagement des Berges du Rhin

QUEL DISPOSITIF ?

L'AFL a répertorié les dépenses durables du budget principal de ses collectivités actionnaires comptant plus de 3 500 habitants en trois grandes catégories d'investissements :

1 L'accès à des services sociaux essentiels et de base (éducation et culture, emploi, accès aux services de santé essentiels, inclusion sociale) ;

2 La transition énergétique et écologique (transports publics à bas carbone, prévention et contrôle de la pollution, énergies renouvelables, ...) ;

3 Les infrastructures durables, les villes et la cohésion territoriale (gestion durable de l'eau, habitat accessible, infrastructures durables et accessibles).

EN CHIFFRES :

Près de **40%** de dépenses d'investissement œuvrant directement au service du développement durable ont été identifiées sur le périmètre.

Parmi elles :

- ◆ **Près de 60%** concernent l'accès aux services sociaux essentiels et de base.
- ◆ **Plus de 20%** de ces investissements servent l'ODD n°11 « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».
- ◆ **Un peu plus de 30%** servent les infrastructures durables, le développement des communes et à la cohésion territoriale.
- ◆ **Un peu moins de 10%** servent l'objectif n°9 « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ».
- ◆ **50%** servent l'objectif de développement durable de l'ONU n°4 « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».
- ◆ **Environ 8%** visent l'objectif n°10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ».

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTIONS

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

<p>Accès aux services sociaux essentiels de base</p>	<p>Contribution à un meilleur accès à l'éducation et à la culture par le biais d'installations et d'équipements à vocation éducative, sportive et culturelle</p> <p>Soutien au développement de l'activité économique dans le but de promouvoir et de préserver l'emploi dans les zones défavorisées</p> <p>Aide à l'accès aux services de santé essentiels</p> <p>Promotion de l'inclusion sociale en donnant aux populations vulnérables un accès équitable aux services essentiels</p>
<p>Transaction énergétique et écologique</p>	<p>Contribution à la transition énergétique et au développement durable en favorisant une économie bas-carbone et résiliente au changement climatique (transport publics à faibles émissions de carbone, énergies renouvelables, etc.), et la prévention et le contrôle de la pollution</p>
<p>Infrastructures durables, développement des communes et cohésion territoriale</p>	<p>Promotion de développement des territoires, des transformations urbaines, de la réduction de la fracture territoriale, du développement des infrastructures et des services publics essentiels</p> <p>Priorité aux territoires défavorisés</p>

CONTRIBUTION AUX ODD de l'ONU

Education et culture	4
Emploi	8, 9, 10
Accès aux services de santé essentiels	3, 10
Inclusion sociale	1
Transports publics à faibles émissions de carbone	9, 11
Prévention et contrôle de la pollution	11
Energies renouvelables	7
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	6
Logements abordables	11
Infrastructures à coût abordable et durable	9, 10, 11

L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS DURABLES

En cohérence avec les engagements sociaux et environnementaux de ses membres actionnaires précédemment présentés, l'AFL a mis en place en 2020 un programme d'émissions obligataires durables. La méthodologie permet de flécher l'allocation du produit des émissions durables vers les investissements sociaux et environnementaux.

• A qui sont proposées les obligations ?

À des investisseurs spécialisés dans les investissements durables ou disposant de poches avec ce type d'investissements ou simplement soucieux d'allouer leur fonds à des investissements socialement responsables. L'émission d'obligations durables est l'un des outils privilégiés de la finance durable.

• L'avantage du dispositif ?

La méthodologie de l'AFL permet de donner un accès au financement durable, à tous les membres de l'AFL (marché jusqu'alors réservé aux plus grandes collectivités). Elle sert en outre toute la structure, et par là tous ses actionnaires, par sa contribution au refinancement de l'AFL.

• La reconnaissance du dispositif ?

En janvier 2020, Vigeo Eiris (auditeur indépendant) a considéré que le dispositif mis en place est conforme aux quatre grands principes encadrant les obligations vertes et sociales et a exprimé son plus haut niveau d'assurance sur les engagements de l'AFL.

• Le succès de l'émission

Forte de ce dispositif, en juillet 2020, l'AFL a effectué avec succès sa première émission obligataire durable.

500 MILLIONS D'EUROS

MATURITÉ DE 7 ANS

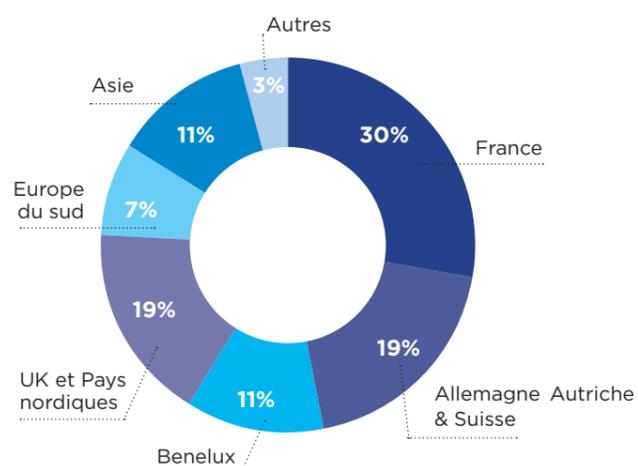
21 NOUVEAUX INVESTISSEURS SUR UN TOTAL DE 42

UNE BANQUE QUI MUTUALISE L'ACCÈS DES COLLECTIVITÉS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE

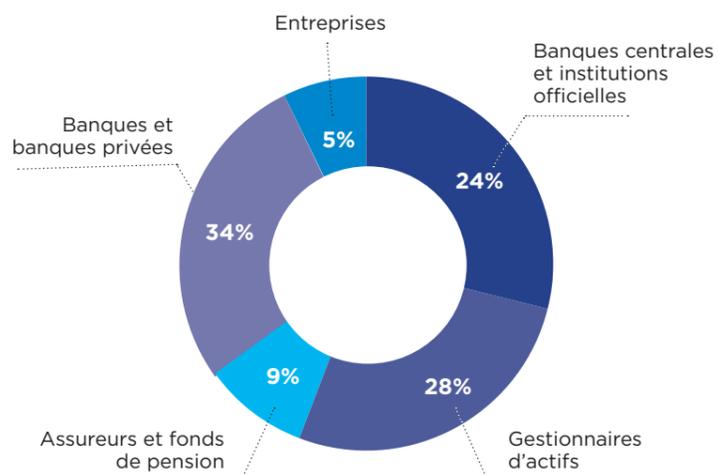
Au cours de l'année 2020, l'AFL a effectué plusieurs émissions obligataires pour un montant total de 1 130 millions d'euros (incluant la première émission d'obligations durables de 500 millions d'euros).

En dépit de la crise sanitaire et des très fortes tensions enregistrées sur les marchés de capitaux, les ressources levées au cours de l'année 2020 par l'AFL se sont faites dans de bonnes conditions à une marge moyenne de 32 points de base contre la courbe des obligations assimilables du trésor (OAT).

LES INVESTISSEURS PAR PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE :



PAR TYPOLOGIE



MOODY'S

Aa3 / P-1

Notation Moody's
(dernière opinion de crédit : 27 avril 2020)

Perspective stable

S&P Global Ratings

AA- / A-1+

Notation S&P
(dernière opinion de crédit : 27 mai 2020)

Perspective stable

1,13 MILLIARD €

levés sur le marché obligataire par des émissions à long terme en 2020

5 MILLIARDS €

levés depuis la création de l'AFL

Commune de Waville (54) - Vue aérienne



“Dès sa création, nous avons fait le choix d'accompagner l'AFL dans son développement car son modèle coopératif de banque publique de développement et son engagement dans la responsabilité sociale et environnementale correspondaient aux valeurs que Commerzbank promeut de longue date. Six ans plus tard, nous sommes très fiers du chemin parcouru aux côtés de l'AFL qui a levé plus de 5 milliards d'euros sur le marché obligataire et dont la qualité de la signature est régulièrement reconnue, notamment par les investisseurs allemands que nous savons sensibles au financement responsable de l'économie locale, au service du développement durable des territoires.

Marie-Claire Ouziel,
Global Head of Bonds,
Commerzbank”

“

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'AFL ne travaille qu'avec des contreparties approuvées c'est à dire en conformité avec les réglementations, en particulier les réglementations liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces exigences, qui s'imposent aussi aux banques chefs de file des émissions de titres de dette de l'AFL, permettent à l'AFL d'avoir un confort raisonnable permettant d'affirmer l'origine licite des fonds qu'elle lève dans le cadre de ces opérations.”

Par Ariane Chazel, Directrice engagements et risques de l'AFL, Membre du Directoire



Métropole du Grand Nancy (54) Espace Thiers

UNE ENTREPRISE CONSCIENTE DE SON IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Dès sa création, l'AFL a pris des engagements pour limiter son impact social et environnemental. En 2020, l'AFL a réitéré ces engagements dans le cadre de sa démarche RSE. Ils impactent les thématiques achats, mobilités douces, conciliation vie professionnelle-vie personnelle, égalité des chances, écogestes au travail pour lesquels des chantiers sont initiés.

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX



Prendre en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans la politique des achats :

Mise en place d'une politique d'achats intégrant des critères RSE dans le choix de ses fournisseurs ;

Plus de plastique à l'AFL; C'est l'objectif pour les achats de fournitures et matériaux mais aussi d'objets publicitaires.



Digitaliser ses processus métiers

Dématérialisation des processus d'adhésion et de mise en place de crédits (signature électronique) ; des notes de frais et des bulletins de paie ; d'un espace de stockage de documents pour les membres des instances de l'AFL ;



Déploiement d'une charte sur le Télétravail pour les collaborateurs.



Réduire son impact environnemental et les émissions de gaz à effet de serre :

Une banque qui maîtrise ses ressources : -30% de surface occupée suite au déménagement de l'AFL ;



591 Kg de CO2 évités grâce au recyclage des déchets via l'organisme ELISE ;



4H : c'est le temps de trajet en train en-deça duquel le train est systématiquement privilégié pour les déplacements professionnels.

Parce que les 30 collaborateurs de l'AFL sont les premiers acteurs de la performance de l'entreprise, l'AFL a défini et déployé, dès sa création, une politique de ressources humaines visant à favoriser l'épanouissement et le développement des compétences de ses collaborateurs.

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX



Développer une politique de formation

Plusieurs formations ont été suivies au cours de l'année 2020.

Favoriser l'insertion des personnes handicapées et l'emploi



L'AFL fait appel à l'organisme Les Papillons du jour notamment pour l'achat de ses fournitures.



Respect des Droits de l'Homme

Respect des principes des Nations Unies des droits de l'Homme.

Veiller au bien-être des collaborateurs

Mise en place d'un télétravail renforcé pendant la crise Covid-19 pour assurer la sécurité des salariés ;

Pour prévenir les risques psycho-sociaux, accueil de certains collaborateurs dans les locaux dans le respect du protocole sanitaire des entreprises.



Favoriser la mixité

Mise en place de règles de respect de la mixité pour le Directoire et le Conseil de Surveillance de l'AFL ;



Participer à l'insertion professionnelle des jeunes

3 contrats de professionnalisation ; 3 contrats d'apprentissage et 3 stagiaires pour des missions très diversifiées ont été recrutés en 2020.

Appliquer une politique de lutte contre les discriminations



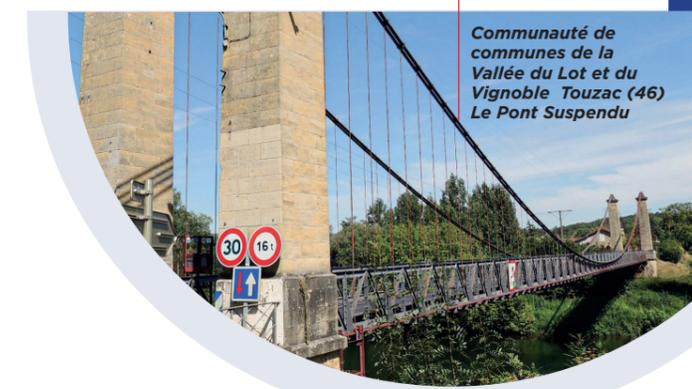
Non-discrimination dans les recrutements, les évolutions professionnelles et la politique de rémunération ;



Respect de la dignité et de l'égalité de traitement entre tous les collaborateurs ;



Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective.



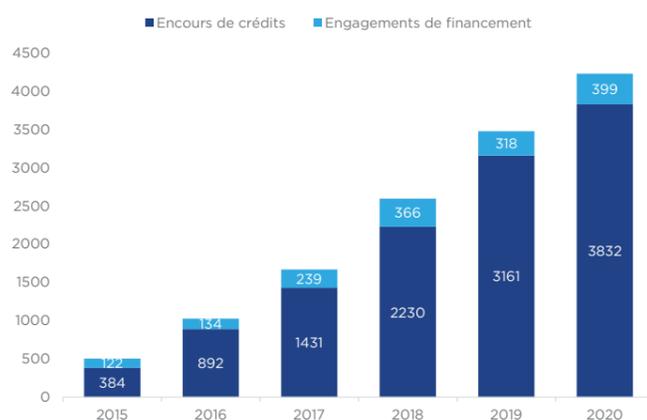
Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble Touzac (46)
Le Pont Suspendu

UNE BANQUE QUI AFFICHE UN ÉQUILIBRE FINANCIER

(RÉSULTATS AU 31/12/2020
CHIFFRES CONSOLIDÉS ET SOUS RÉFÉRENTIEL IFRS)

Les résultats au 31 décembre 2020 confirment la croissance régulière des activités de la banque des collectivités locales depuis sa création en 2015, portée par un flux permanent de nouvelles adhésions et une activité de crédit en rapide augmentation. Le résultat brut d'exploitation est positif et s'établit à 2 512K€, le résultat net à 2 296K€ pour un produit net bancaire de 13 789K€. Ce résultat provient de la combinaison de la croissance des intérêts générés par l'activité de crédit avec une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

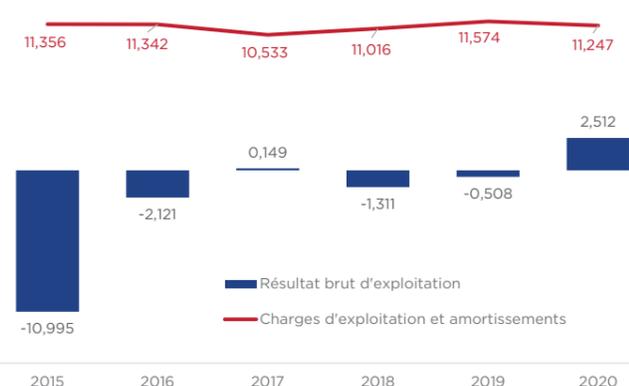
LE PORTEFEUILLE DE CRÉDITS (EN MILLIONS D'EUROS)



“ L'arrivée à l'équilibre d'un nouvel établissement de crédit en France est une réussite à souligner et à mettre au crédit des collectivités locales françaises. La mission de l'AFL a trouvé un sens supplémentaire face à la montée des risques consécutive à la crise de la Covid-19 et à ses effets sur l'activité économique et financière.

Thiebaut Julin,
Directeur financier de l'AFL,
Membre du Directoire

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION ET CHARGES (EN MILLIONS D'EUROS)



PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS EN K€ (NORMES IFRS)

	2020	2019
Caisses, banques centrales et dépôts à vue	685 587	182 211
Titres	785 870	675 618
Prêts et créances	3 831 563	3 160 500
Dettes représentées par un tiers	5 295 982	4 036 974
Fonds propres	157 968	131 490
Produit net bancaire - PNB	13 789	11 106
Marge nette d'intérêt - MNI	11 830	10 123
Charges générales d'exploitation	11 274	11 609
Résultat brut d'exploitation	2 515	-503
Résultat net	2 296	-1 186
Ratio de solvabilité	15,13%	15,78%
Ratio LCR	525%	428%

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION EN K€ (NORMES IFRS)

	2020	2019
Charges générales d'exploitation	11 274	11 609
Charges de personnel	5 263	4 863
Charges administratives dont :	4 547	4 457
- Systèmes d'information	1 813	1 586
- Conseil	228	211
- Honoraires juridiques et notation	389	369
- Fonction dépositaire	255	234
- Promotion	158	327
- Impôts et taxes	746	533
Dotation aux amortissements	1 464	2 289

430 COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES DU GROUPE AFL AU 30 AVRIL 2021

Auvergne-Rhône-Alpes

◆ Ain (01)

Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, Communauté de communes Rives de l'Ain, Pays du Cerdon, Commune du Pont d'Ain, Commune de Sainte-Euphémie, Commune de Thil, Commune de Thoiry, Commune de Valserhône

◆ Allier (03)

Conseil Départemental de l'Allier, Communauté d'agglomération Vichy Communauté, Commune d'Arfeuilles, Commune de Cusset, Commune de Domérat, Commune d'Espinasse-Vozelle, Commune de Saint-Marcel-en-Marcillat, Commune de Vichy

◆ Ardèche (07)

Communauté de communes Pays Beaume Drobie, Communauté de communes DRAGA, Commune d'Ailhon, Commune d'Aubenas, Commune de Bourg-Saint-Andéol, Commune de Chirols, Commune de Planzolles, Commune de Saint-Just-d'Ardèche, Commune de Saint-Mélan, Commune de Valgorge

◆ Drôme (26)

Communauté de communes du Val de Drôme, Commune de Cliousclat

◆ Isère (38)

Métropole de Grenoble, Communauté de communes Cœur de Chartreuse, Commune de Bourgoin-Jallieu, Commune de Grenoble, Commune de Jarrige, Commune de Saint-Pierre-d'Entremont

◆ Loire (42)

Commune de Boën-sur-Lignon, Commune de Bourg-Argental, Commune de Saint-Jean-Bonnefonds, Commune de Saint-Sauveur-en-Rue, Commune d'Usson-en-Forez

◆ Haute-Loire (43)

Commune de Chadron

◆ Puy-de-Dôme (63)

Communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole, Commune de Billom, Commune de Clermont-Ferrand, Commune de La Monnerie le Montel, Commune de Loubeyrat, Commune de Pontaumur, Commune de Puy-Saint-Gulmier, Commune de Riom, Commune de Teilhède, Commune de Youx

◆ Rhône (69)

Métropole de Lyon, Communauté de communes du Pays Mornantais, Communauté de communes de la Vallée du Garon, Commune de Chassieu, Commune de La Mulatière, Commune de Millery, Commune de Villeurbanne

◆ Savoie (73)

Conseil Départemental de la Savoie, Communauté d'agglomération du Grand Chambéry, Communauté de Communes Cœur de Savoie, Commune de Challes-les-Eaux, Commune de Corbel, Commune de La Motte-Servolex, Commune de Montmélian, Commune de Motz, Commune du Pont-de-Beauvoisin, Commune de Saint-Béron, Commune de Saint-Pierre-d'Entremont

◆ Haute-Savoie (74)

Communauté d'agglomération d'Annemasse - Les Voirons Agglomération, Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de Combloux Domancy, Commune de Combloux, Commune d'Étrembières, Commune de Saint-Julien-en-Genevois

Bourgogne-Franche-Comté

◆ Côte-d'Or (21)

Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise, Commune de Collonges-et-Premières, Commune de Grosbois-en-Montagne, Commune d'Izier, Commune de Longvic, Commune de Tart

◆ Doubs (25)

Communauté urbaine du Grand Besançon, Commune de Huanne-Montmartin, Commune de Rigney

◆ Jura (39)

Commune de Lons-le-Saunier

◆ Saône-et-Loire (71)

Conseil Départemental de la Saône-et-Loire, Communauté urbaine Creusot Montceau, Communauté d'agglomération du Grand-Chalon, Commune d'Autun, Commune de Chalon-sur-Saône, Commune de Cressy-sur-Somme, Commune de Mâcon, Commune de Saint Martin d'Auxy

Bretagne

◆ Côtes-d'Armor (22)

Commune de Lannion

◆ Finistère (29)

Brest Métropole, Communauté d'agglomération Morlaix communauté, Commune de Brest, Commune de Lesneven, Commune de Plouzané, Commune de Plouvorn

◆ Ile-et-Vilaine (35)

Commune du Ferré, Commune de Fleurigné, Commune de Langouet, Commune de Le Verger, Commune de Lieuron, Commune de Saint-Marc-le-Blanc, Commune de Visseiche

◆ Morbihan (56)

Commune de Malestroit, Commune de Saint-Armel, Commune de Saint-Avé

Centre-Val de Loire

◆ Eure-et-Loir (28)

Commune de La Saucelle

◆ Indre (36)

Communauté de Communes Région de Levroux, Commune de Gargilès-Dampierre

◆ Indre-et-Loire (37)

Commune de Francueil, Commune de Rochecorbon, Commune de Tours

◆ Loir-et-Cher (41)

Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys, Commune de Vendôme

◆ Loiret (45)

Communauté de communes Plaine du Nord Loiret, Commune de Gidy, Commune de Pannes

Corse

Commune de Monacia-d'Aullène

Grand Est

) Région Grand Est

◆ Ardennes (08)

Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, Commune d'Aubrives, Commune de Foisches, Commune de Hargnies

◆ Aube (10)

Communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, Commune de Spoy

◆ Marne (51)

Commune de Gueux

◆ Meurthe-et-Moselle (54)

Métropole du Grand Nancy, Communauté de communes du Bassin de Pompey, Communauté de communes Mad et Moselle, Communauté de communes Moselle et Madon, Communauté de Communes du Pays-Haut-Val-d'Alzette, Communauté de Communes Vezouze-en-Piemont, Syndicat intercommunal des eaux de l'Euron Mortagne, Syndicat intercommunal scolaire du Sanon, Commune d'Anthelupt, Commune d'Athienville, Commune de Bathelémont, Commune de Bauzemont, Commune de Bayon, Commune de Bernécourt, Commune de Bezange-la-Grande, Commune de Bonviller, Commune de Bruley, Commune de Bures, Commune de Crion, Commune de Croismare, Commune de Dieulouard, Commune de Flainval, Commune d'Hénaménil,

Commune de Juvrecourt, Commune de Laxou, Commune de Maixe, Commune de Mandres-aux-Quatre-Tours, Commune de Montigny-sur-Chiers, Commune de Mouacourt, Commune de Pagney-derrière-Barine, Commune de Parroy, Commune de Richardménil, Commune de Sionviller, Commune de Sommerviller, Commune de Vennezey, Commune de Virecourt, Commune de Waville, Commune de Xures

◆ Meuse (55)

Conseil Départemental de la Meuse, Commune de Pretz-en-Argonne

◆ Moselle (57)

Communauté d'agglomération du Val de Fensch, Communauté de communes du Warndt, Commune de Corny-sur-Moselle, Commune de Jouy-aux-Arches, Commune de Metz, Commune de Morhange, Commune de Roussy-le-Village, Commune de Scy-Chazelles

◆ Bas-Rhin (67)

Eurométropole de Strasbourg, Commune de Mundolsheim, Commune de Schiltigheim, Commune de Strasbourg

◆ Haut-Rhin (68)

Communauté de communes Pays de Rouffach, Communauté de communes de la Région de Guebwiller, Communauté de communes Sundgau, Commune de Buschwiller, Commune d'Huningue, Commune de Wittenheim

◆ Vosges (88)

Communauté d'agglomération d'Epinal, Communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges, Commune de Rupt-sur-Moselle, Commune des Voivres

Hauts-de-France

◆ Aisne (02)

Conseil Départemental de l'Aisne

◆ Nord (59)

Métropole Européenne de Lille, Communauté urbaine de Dunkerque, Communauté d'agglomération de Valenciennes, Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, Communauté de communes Pévèle Carembault, Commune d'Anzin, Commune d'Attiches, Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, Commune de Cysoing, Commune de Croix, Commune de Genech, Commune de Landas, Commune de Mons-en-Pévèle, Commune de Montrécourt, Commune de Raimbeaucourt, Commune de Saily-lez-Lannoy, Commune de Saint-Saulve, Commune de Saulzoir, Commune de Thun l'Evêque, Commune de Waziers, Commune de Wavrin

◆ Oise (60)

Communauté de communes du Pays Noyonnais, Commune de Grandvilliers, Commune de Noyon, Commune de Plailly

◆ Pas-de-Calais (62)

Communauté urbaine d'Arras, Communauté d'agglomération Pays de Saint Omer, Commune de Carvin, Commune de Merlimont, Commune de Noyelles-sous-Lens, Commune de Rang-du-Fliers, Commune de Saint-Augustin

◆ Somme (80)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole, Commune d'Amiens, Commune de Rumigny

Île-de-France

◆ Seine-et-Marne (77)

Commune de Bernay-Vilbert, Commune de Chelles

◆ Yvelines (78)

Commune de Meulan-en-Yvelines, Commune de Vaux-sur-Seine

◆ Essonne (91)

Conseil Départemental de l'Essonne, Commune de Brunoy, Commune de Grigny, Commune de La Ferté-Alais, Commune de Viry-Châtillon

◆ Hauts-de-Seine (92)

Commune de Bagneux, Commune de Gennevilliers

◆ Seine-Saint-Denis (93)

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, Etablissement public territorial Est Ensemble, Etablissement public territorial GPGE, Etablissement public territorial Plaine Commune, Commune du Blanc-Mesnil, Commune de Bondy, Commune de Clichy-sous-Bois, Commune d'Epinay-sur-Seine, Commune de Livry-Gargan, Commune de Montfermeil, Commune de Montreuil, Commune de Noisy-le-Grand, Commune du Pré-Saint-Gervais, Commune de Rosny-sous-Bois, Commune de Saint-Denis

◆ Val-de-Marne (94)

Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Etablissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, Etablissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois, Commune de Bry-sur-Marne, Commune de Créteil, Commune du Kremlin-Bicêtre, Commune de Nogent-sur-Marne, Commune de Vincennes

◆ Val-d'Oise (95)

Communauté d'agglomération Val Parisis, Commune de Bessancourt, Commune de Garges-lès-Gonesse, Commune de Gonesse, Commune de Saint-Brice-sous-Forêt, Commune de Taverny

Normandie

◆ Calvados (14)

Conseil Départemental du Calvados, Commune de Fontenay le Pesnel, Commune de Giberville

◆ Eure (27)

Communauté de communes du Pays de Conches, Communauté de communes Roumois Seine, Commune de Conches-en-Ouche, Commune d'Evreux, Commune de Gisors, Commune de Muzy, Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs, Commune de Saint-Pierre-du-Bosguérard, Commune du Thuit-de-l'Oison, Commune de Vernon

◆ Manche (50)

Commune de Cherbourg-en-Cotentin

◆ Orne (61)

Communauté urbaine d'Alençon, Commune d'Alençon

◆ Seine-Maritime (76)

Métropole Rouen Normandie, Commune de Bois-Guillaume, Commune de La Feuillie

Nouvelle-Aquitaine

◆ Charente-Maritime (17)

Communauté d'agglomération de la Rochelle, Communauté de communes de Gémozac, Commune de Bernay-Saint-Martin, Commune de Gémozac, Commune de Jazennes, Commune de Matha

◆ Creuse (23)

Commune de Bourgneuf

◆ Dordogne (24)

Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Commune de Bergerac, Commune de Beynac-et-Cazenac, Commune de Château-L'Evêque, Commune de Peyrignac, Commune de Saint-Martial-d'Albarède, Commune de Sainte-Nathalène, Commune de Vitrac

◆ Gironde (33)

Bordeaux Métropole, Commune de Bordeaux, Commune du Bouscat, Commune de Castillon-la-Bataille, Commune de Créon, Commune de Moulis-en-Médoc, Commune de Peujard, Commune de Saint-Louis-de-Montferrand, Commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, Commune de Saint-Romain-la-Virvée, Commune de Val-de-Livenne

◆ Landes (40)

Commune de Biscarosse, Commune de Commensacq, Commune de Léon, Commune de Mimizan, Commune de Pouillon, Commune de Saint-Martin-de-Seignanx

◆ Lot-et-Garonne (47)

Commune de Casseneuil, Commune de Saint-Maurin

◆ Pyrénées-Atlantiques (64)

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, Commune de Guéthary, Commune d'Oloron-Sainte-Marie, Commune de Pau, Commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry

◆ Vienne (86)

Communauté urbaine du Grand Poitiers, Commune de Dissay, Commune des Ormes

Occitanie

) Région Occitanie

◆ Ariège (09)

Conseil Départemental de l'Ariège

◆ Aveyron (12)

Commune de Roquefort-sur-Soulzon

◆ Gard (30)

Communauté de communes Cèze Cévennes, Communauté de communes du Pont du Gard Syndicat mixte des eaux du Plateau de Signargues, Commune de Comps, Commune de Domazan, Commune d'Estézargues, Commune de Fournès, Commune de Roquemaure, Commune de Saint-André d'Olérargues, Commune de Saint-Gilles, Commune de Saint-Victor-de-Malcap, Commune de Valliguières, Commune de Vénéjan

◆ Haute-Garonne (31)

Toulouse Métropole, Communauté de communes des Coteaux du Girou, Communauté de communes des Hauts Tolosans, Tisséo Collectivités, Commune d'Aussonne, Commune de Bagnères-de-Luchon, Commune de Colomiers, Commune d'Empeaux, Commune de Flourens, Commune de Grenade, Commune de Larroque, Commune de Roquesérière, Commune de Toulouse, Commune de Villariès

◆ Gers (32)

Commune de Condom

◆ Hérault (34)

Sète Agglopol Méditerranée, Commune de Balaruc-les-Bains, Commune de Capestang, Commune de Pomérols

◆ Lot (46)

Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Commune des Arques, Commune de Castelfranc, Commune de Duravel

◆ Hautes-Pyrénées (65)

Communauté de communes Adour Madiran, Commune de Capvern, Commune de Pujo

◆ Pyrénées-Orientales (66)

Commune de Pollestres, Commune du Soler, Commune de Théza

◆ Tarn (81)

Commune de Fiac

◆ Tarn-et-Garonne (82)

Communauté de communes du Quercy Caussadais

Pays de la Loire

) Région Pays de la Loire

◆ Loire-Atlantique (44)

Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Nantes métropole, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Segréen - Anjou Bleu, Commune d'Anceis-Saint-Géréon, Commune de Bougenais, Commune de Loireauxence, Commune de Nantes, Commune du Pallet, Commune de Rezé, Commune de Saint-Nazaire, Commune des Sorinières, Commune de Vertou

◆ Maine-et-Loire (49)

Communauté d'agglomération de Saumur, Communauté de communes Loire Layon

Aubance, Syndicat d'eau de l'Anjou, Commune de Beaucouzé, Commune d'Épieds, Commune du Lion d'Angers, Commune de Rochefort-sur-Loire, Commune de Saint-Augustin-des-Bois, Commune de Saumur

◆ Mayenne (53)

Commune de Cossé-le-Vivien

◆ Sarthe (72)

Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, Commune d'Allonnes

◆ Vendée (85)

Communauté d'agglomération La Roche-sur-Yon, Commune de La Fautte-sur-Mer, Commune de Saint-Hilaire-de-Riez

Provence-Alpes-Côte d'Azur

◆ Alpes de Haute-Provence (04)

Commune d'Allons, Commune de Banon, Commune d'Entrepièrres, Commune de Mison

◆ Hautes-Alpes (05)

Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Commune d'Andon Syndicat intercommunal de l'eau potable du grand bassin cannois (SICASIL)

◆ Alpes-Maritimes (06)

Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Commune d'Andon Syndicat intercommunal de l'eau potable du grand bassin cannois (SICASIL)

◆ Bouches du Rhône (13)

Métropole d'Aix-Marseille Provence, Commune de Marseille, Commune de Peypin, Commune du Puy-Sainte-Réparate

◆ Var (83)

Communauté de communes du Pays de Fayence, Commune de Gonfaron, Commune de Roquebrune-sur-Argens, Commune de Seillans

◆ Vaucluse (84)

Commune de Mérindol, Commune de Pertuis

Collectivités d'outre-mer

◆ Réunion (974)

Syndicat ILEVA, Communauté d'agglomération du Sud, Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, Commune de la Possession

◆ Saint-Pierre-et-Miquelon (975)

Collectivité d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon

◆ Polynésie Française (987)

Collectivité d'outre-mer de Polynésie Française, Commune de Bora-Bora



Vous êtes une collectivité :

Philippe ROGIER

Directeur des adhésions et du crédit
04 81 11 29 32
philippe.rogier@afl-banque.fr

Laurence LEYDIER

Directrice adjointe des adhésions et du crédit
04 81 11 29 37
laurence.leydier@afl-banque.fr

Astrée BOYET

Chargée de relation collectivités locales
04 69 84 81 02
astree.boyet@afl-banque.fr

Mathieu ROSNARHO

Chargé de relation collectivités locales
04 87 91 34 21
mathieu.rosnarho@afl-banque.fr



Vous êtes un investisseur :

Thiebaut JULIN

Directeur financier
04 81 11 29 33
thiebaut.julin@afl-banque.fr

Romain NETTER

Directeur du financement
à moyen et long terme
04 26 07 60 91
romain.netter@afl-banque.fr

Maëlien BOREL

Opérateur font-office financement
à moyen et long terme
04 26 07 60 90
maelien.borel@afl-banque.fr



www.agence-france-locale.fr



Agence-France-Locale



@AgenceFRLocale

contact@afl-banque.fr